

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

80



ÉTÉ 2019

Imprimé sur papier recyclé



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieuxart

A Chaumont-Gistoux, l'enseignement fondamental a toujours été et reste un domaine primordial dans la gestion communale.

En effet, 20 % du budget y est consacré, hors salaires des enseignants, pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En plus de nos 115 enseignants, 73 personnes travaillent au quotidien dans et autour de nos établissements.

C'est dire si les récentes réformes structurelles rentrant dans le cadre du pacte d'excellence sont au cœur des préoccupations du Collège communal.

Le métier d'enseignant, en pénurie, a évolué de manière importante au cours de ces dernières décennies. Aujourd'hui, l'école ne se limite plus à l'instruction, mais constitue un véritable milieu de vie, prenant en compte tous les aspects de l'enfant en croissance, l'intégration sociale, la nutrition, le respect du rythme de l'enfant....

Depuis 2013, dans l'enseignement ordinaire, les statistiques des résultats scolaires en Belgique nous montrent que le retard par année d'étude et par filière, augmente graduellement jusqu'en 5^e secondaire et nous placent en-dessous de la moyenne par rapport à nos voisins. C'est la raison pour laquelle les autorités ont entrepris, en 2015, un vaste chantier de réflexion sur l'amélioration des pratiques menant à l'acquisition des compétences scolaires de base.

Tous les intervenants du secteur ont participé à de nombreuses séances de réflexion, de sondages auprès des enfants, des parents et du corps professoral, aboutissant à une véritable remise en question du métier d'enseignant.

Outre le but final de cette réforme (à savoir notamment : améliorer les savoirs et compétences des élèves, réduire les

fractures sociales, augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques), le Collège communal, en tant que pouvoir organisateur au niveau de l'enseignement fondamental y trouve de nombreux avantages :

- ▶ Meilleure prise en compte de l'importance de l'enseignement maternel avec une augmentation de l'encadrement.
- ▶ Augmentation des aides administratives pour les directions.

En résumé, on passe d'une logique de contrôle à une logique de responsabilisation et d'autonomie, où chaque école va pouvoir décider de SES objectifs en tenant compte de la réalité de terrain.

A Chaumont-Gistoux, le Collège communal a souhaité que nos cinq écoles s'inscrivent directement dans la démarche. L'école de Corroy-le-Grand a fait partie de la première vague d'implantation. Elle a élaboré, en concertation avec tous les intervenants, enseignants, parents, enfants, équipe éducative, un plan de pilotage définissant les objectifs et les priorités pour les six années à venir.

Les quatre autres écoles de la commune sont d'ores et déjà inscrites dans la seconde vague d'implantation.

Notre nouvelle conseillère pédagogique supervise tout ce travail avec beaucoup de professionnalisme.

Pour le Collège communal,
Luc DECORTE,
Bourgmestre



▶ **Photo de couverture :** Coquelicots, Chemin Bernard Croix, Bonlez

▶ **Photo de l'édito :** Ecole de Corroy

Sommaire

Editorial	3
Renseignements généraux	6
Nouvelles des gens de chez nous	9
Nouvelles de la commune	
Qu'en est-il du chantier de la Chaussée de Huy? ...9	
Tribune politique	10
Que s'est-il décidé au Conseil communal durant le premier trimestre de l'année?	11
La Commune de Chaumont-Gistoux vous invite à la Grande brocante	11
Opération «Bouchons»	12
Chaumont-Gistoux s'engage pour le climat!	12
Chronique agricole	14
Chronique juridique : Rappel et aperçu des nouvelles dispositions relatives au bail	16
Un Repair Café à Chaumont-Gistoux?	17
Découvrez vos commerçants	18-19
Primes énergie et rénovation : nouvelle réforme ce 1^{er} juin	21
De la vie dans nos écoles	22
CCCA : Nos projets, nos souhaits,	24
Un beau Printemps pour nos jeunes solidaires	24
CPAS : Inauguration du pôle social	26
Naturez-vous	26
Vie associative	
A la découverte de notre Patrimoine public : Jadis, la fête au village	27
Les Chorwétis, chorale de Corroy-le-Grand	27
Découverte au fil de nos promenades	28
Foestival	30
Roseaie communale	31
La migration des batraciens	32
La nature parmi nous : le castor vit à Chaumont-Gistoux	33
Tribune libre	34
ASBL «Le Train» à Chaumont-Gistoux	34
Stages de sports	36
Brocante du Bonly à Dion-Valmont	37
ASBL Liberté et Solidarité – Quoi de neuf?	37
Le SEL de Chaumont-Gistoux	37
Les rencontres de Gistoux	38
Croix-Rouge	38
Prochain Amalgame	38

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC

Bourgmestre

Coordonnées :

Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56

Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be

Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO

Premier échevin

Coordonnées :

Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/088.380

Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be

Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC

Deuxième échevin

Coordonnées :

Rue d'En Haut 36 à Bonlez – Gsm : 0475/38.99.77

Email : pierre.landrain@bonlez.eu

Attributions : finances et budget, développement économique, PME, régie communale.



Béragère AUBECQ | ARC

Troisième échevine

Coordonnées :

Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – Gsm : 0477/37.28.35

Email : aubecqb@gmail.com

Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN EECKHOUT | ECOLO

Quatrième échevine

Coordonnées :

Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/711.436

Email : aurelie.vaneckhout@chaumont-gistoux.be

Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO

Cinquième échevine

Coordonnées :

Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/340.150

Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be

Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC

Présidente du CPAS

Coordonnées :

Rue des Sables 26 à Chaumont – Gsm : 0474/47.66.36

Email : natacha.verstraeten66@gmail.com

Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :

Administration communale
de Chaumont-Gistoux

Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux

Tel. 010/68.72.11

Fax 010/68.72.19

Email : webmaster@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :

UNIMédia Edition

Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84

Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44

Email : d.lacroix@uni-media.be

Nombre d'exemplaires : 5200

Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.

Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires

ATTENTION : du 15/06 au 31/08 inclus, les services communaux fonctionnent suivant l'horaire d'été. Par conséquent, certaines permanences pourraient être modifiées ou annulées. D'autre part, les services communaux ne seront pas accessibles au public les lundis 10/06, jeudi 15/08 et vendredi 16/08.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX

Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19

Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.

Site internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.

Secrétariat du Bourgmestre : Anne THINES – Tél. 010/233.822-

Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).

Secrétariat des Echevins : Henri-Nicolas RENDERS – Tél. 010/68.72.11

Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Bernard ANDRÉ – Tél. 010/68.72.15 – 0492/22.64.34

Email : bernard.andre@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Nadine TRIEF – Tél. 010/68.70.16

Emails : communication@chaumont-gistoux.be

dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Françoise DELVAUX – Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h)

Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Elisabeth VAN DER STRAETEN – Tél. 010/68.72.24

Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h

Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be

Service Enseignement

Tél. 010/68.72.13 ou 010/68.70.14 – Fax 010/68.72.19

Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12 et 010/68.72.79

Email : atl@chaumont-gistoux.be

Le service extrascolaire : accueil.extrascolaire@chaumont-gistoux.be

► L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be

► Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil

– Tél. 010/68.72.11

Email : population@chaumont-gistoux.be

etat-civil@chaumont-gistoux.be

Ce service est ouvert au public

- du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h
- le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- Population : le samedi de 9h à 12h
- Etat civil : le samedi sur rendez-vous.

Du 15/06 au 31/08 inclus, ce service vous accueille du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h, pas de permanence le mercredi après-midi et uniquement les samedis 16/6, 29/6, 13/7, 27/7, 10/8, 17/8, 24/8 et 31/8

Pour le service des étrangers :

uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Service Urbanisme

– Tél. 010/68.72.11

Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be

Le service est ouvert au public :

Du 01/06 au 14/06, l'accueil du service est ouvert les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

Du 15/06 au 31/08, l'accueil du service est ouvert les lundis et jeudis non fériés de 8h30 à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h sans interruption.

Vu la période de congé de chacun et les exigences du CoDT en termes de délais, nous vous conseillons de ne pas introduire de permis d'urbanisme en juillet et août.

Service Logement / Energie

– Tél. 010/68.72.11

Emilie LEMAIRE – Email : eco-passeur@chaumont-gistoux.be

Ce service est ouvert au public :

- du lundi au mercredi sur rendez-vous

Service Finances et Comptabilité

– Tél. 010/68.72.11

Directeur financier : Geoffroy BODART

Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux

– Tél. 010/68.72.36

Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts - Mobilité

– Tél. 010/68.06.91

Email : ml.serret.jmd@belgacom.net

- **Maison de l'Environnement**, Rue d'Inchebroux, 8 – Chaumont-Gistoux

Ouvert au public les mardis et jeudis, de 9h à 12h ou sur RV.

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations – Tél. 010/68.95.33

Email : centre.sportif@skynet.be

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

- **Bureau d'accueil zonal** : Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 107

Tél. 010/23.27.77 – Fax 010/23.27.78. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h.

- **Bureau d'accueil local** : Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2

Tél. 010/23.27.79 ou 0476/07.78.41

Email : zp.ab@police.belgium.eu

Deux accueils sont assurés, au sein du site de Chaumont-Gistoux, les lundi et mercredi de 9h à 12h. En-dehors de ces plages horaires, les plaintes seront systématiquement actées au sein de l'Hôtel de Police sis à Grez-Doiceau.

Les inspecteurs de quartier restent accessibles, du lundi au vendredi, via le GSM de service, pour rencontrer la population, dans le cadre de leurs missions de proximité. Le numéro de GSM de la proximité de Chaumont-Gistoux est le 0476/077.841.

En cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu'à 12h (salle d'attente accessible jusqu'à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59

Présidente : Natacha Verstraeten – Gsm 0474/47.66.36

Directrice générale du CPAS : Ariane Bauwens – Tél. 010/68.72.53

- **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50

- **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.52

- **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.50

- **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55

- **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55

- **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabétisation...)** et **Taxi social** : Tél. 010/68.72.51 ou 52


- **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagers et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.50

Accueil des enfants de 0 à 3 ans : MCAE « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site <https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20. **Fermeture du 22/07 au 09/08 et le 15/08**

Cyber-espace (E.P.N.) : Déménagement Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs et 2 tablettes numériques + Internet avec un animateur. Tél. 010/68.72.74 ou 010/68.72.50. **Fermeture du 11/07 au 18/07 et du 05/08 au 16/08**

- **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP * : Déménagement** Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.50 – Email : seniorsethandicontact1325@publilink.be.

- **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm/Sms : 0479/40.00.24. Email : sourddimension@publilink.be.

- **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67.  LHaribus-chaumont-gistoux

- **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.

Maisons de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées – Tél. 010/68.72.50. **Fermeture du 15/07 au 02/08**

Venez déjeuner comme chez nous à Chaumont-Gistoux !

A Chaumont-Gistoux et dans les communes avoisinantes, il existe de nombreux artisans, producteurs locaux, passionnés par leur métier, soucieux de fournir des produits sains et de qualité.

Dans notre programme, nous avons souligné l'importance que nos commerçants puissent être visibles. L'idée a alors germé d'organiser des petits déjeuners pour vous faire découvrir leur production : cocktails vitaminés avec fruits et légumes, pain tout frais du jour, miel, confitures, pâte à tartiner, produits laitiers et charcuteries, œufs et crêpes, ...

Dans une ambiance conviviale, une à deux fois par an, pour partager un moment

entre amis ou en famille, l'équipe ARC sera présente pour vous accueillir et vous servir.

Nous souhaitons que tous et toutes puissent profiter pleinement de ce moment.

Un premier petit déjeuner s'est déroulé le 28 avril dernier à la Salle de l'Amitié à Dion. Nous avons pu mettre en avant une dizaine de producteurs locaux ou proches et plus de nonante personnes étaient présentes. Ce fut un réel plaisir de partager et d'échanger à cette occasion.

Côté financier, la participation était fixée à 7 € et tout bénéfice est reversé à une association locale.

Vous êtes artisan, commerçant, vous souhaitez mettre en avant vos produits ? N'hésitez pas à nous contacter pour nos prochaines éditions !

Nous espérons vous retrouver nombreux pour notre prochain rendez-vous **le dimanche 6 octobre 2019**.

Pour nous contacter : via le site www.arc-chaumont-gistoux.be; via mail à l'adresse local@arc-chaumont-gistoux.be ou par tél. au 0471/08.37.80 ou 0496/72.67.61.

Violette MATTHIJS,
Conseillère CPAS



Toute première fois, toute toute première fois

Parfois, on s'interroge : quelle sensation a bien pu habiter le premier homme à marcher sur la lune, quelques minutes avant son alunissage ? Que ressent l'explorateur qui découvre, pour la première fois, un site historique enfoui depuis des années ? Ou le scientifique qui, le premier, contemple un trou noir du bout de son télescope ?

Quelle émotion prend la personne réfugiée qui, pour la première fois, apprend à connaître ses nouveaux voisins belges ? Quelles attentes pour le jeune qui organise ou participe à sa première marche pour le climat ?

Quelle fierté pour la famille qui découvre un nouveau mode de vie après avoir emprunté, pour la première fois, la voie

du zéro déchet ? Pour le jeune louveteau ou la jeune luvette qui porte, pour la première fois, le foulard de son unité ?

Quel sens de responsabilité doit inonder le nouveau conseiller communal lors de la préparation du premier conseil communal de son mandat ? Celui des lauréats des récentes élections, portant les attentes et aspirations de leurs électeurs et des générations à venir ? Ou encore celui des jeunes qui ont pu glisser, pour la première fois, leur bulletin dans l'urne ?

Qu'attend le citoyen qui participe pour la première fois à une réunion citoyenne sur des projets structurants dans la Commune ? Et celui qui propose au Collège des charges d'urbanisme dans son quartier ? Comment nos habitants vont-ils

s'investir dans la vie de leur commune, rendue chaque jour plus transparente ?

Qu'écrire pour une tribune politique dans l'Amalgame, la première depuis bien longtemps ? ... il s'agira de ne pas se planter. Mais quelle liberté !

Gilles Delacroix,
co-président Ecolo Chaumont-Gistoux

Nous avons aussi un jour, pour la première fois, assisté à une réunion de la locale Ecolo Chaumont-Gistoux. Nous y avons discuté de nos attentes, relayé nos demandes et partagé du bon temps. N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette première fois... et les suivantes !
info@chaumont-gistoux.ecolo.be ou [f ecolochaumontgistoux](https://www.facebook.com/ecolochaumontgistoux)



Pour un repair café à Chaumont-Gistoux

Réparer pour ne rien jeter, et même réparer ensemble pour apprendre à ne plus jeter. Tels sont les objectifs d'un Repair Café. C'est une sorte d'atelier convivial et citoyen où des bénévoles donnent quelques heures de leur temps pour une petite réparation d'un électro-ménager, un petit réglage d'un vélo, la réparation d'un mobilier, d'un équipement de jardin, ou une petite intervention de couture pour réparer un vêtement, par exemple.

Un Repair Café crée du lien social et local et lutte contre le consumérisme du « tout-à-jeter ».

Le premier Repair Café a vu le jour à Louvain-la-Neuve en 2012. Aujourd'hui, il y en a 33 à Bruxelles et 130 en Wallonie. 67 % des biens apportés parviennent à être réparés par les bénévoles. Cela

fait autant de déchets en moins dans les poubelles et les parcs à conteneurs.

Villages estime qu'un tel Repair Café a toute sa place dans notre commune. Nous avons un potentiel important de personnes avec de l'expérience pratique dans beaucoup de domaines qui pourraient transmettre leur savoir en plus de leur savoir-faire, dans un geste citoyen.

Pour organiser ce Repair Café, il faut trouver un local communal adapté qui puisse être accessible quelques heures par semaine. Sa localisation est importante : centrale, avec du parking à proximité, visible depuis la rue. L'ancienne école de Gistoux (ou le futur bâtiment à construire), chaussée de Huy, est l'endroit idéal : lieu de rencontre citoyen qui participerait ainsi à l'animation et à la dynamisation du centre du village. Voilà une belle col-

laboration win-win entre la commune (mise à disposition du local) et des citoyens bénévoles (fonctionnement du Repair Café).

Pour démarrer un tel Repair Café, nous pouvons bénéficier de l'assistance de l'asbl Repair Together : formation des bénévoles, sensibilisation à l'économie circulaire, réduction des déchets via la réparation et la réutilisation, mise en place de projets pédagogiques ...

Le groupe Villages apportera son appui et est prêt à collaborer activement à l'implantation d'un Repair Café à Chaumont-Gistoux.

Philippe BARRAS

Pour tout contact : info@villages1325.be



Que s'est-il décidé au Conseil communal durant le premier trimestre de l'année ?

Le Conseil communal est l'organe politique le plus proche du citoyen. Cet article vous permet d'être informé des principaux sujets qui vous concernent.

1. Le budget 2019 de la Régie Communale Autonome, qui gère l'ensemble des infrastructures sportives communales, est approuvé à l'unanimité, non sans un certain nombre d'échanges constructifs entre majorité et opposition. La décision d'un plan global d'investissements 2019–2023 est cependant reportée, le temps de permettre un débat de fond lors d'une Commission des Sports qui se tiendra prochainement.
2. Le budget communal 2019 est également débattu. La majorité met en avant le boni généré par l'exercice tandis que l'opposition s'inquiète de l'évolution des dépenses. Un débat se tient à nouveau entre les conseillers communaux, qui amène le vote positif de la majorité et l'abstention de l'opposition. L'ensemble des conseillers communaux remercie et félicite le Directeur Financier de la Commune pour la préparation et le suivi rigoureux de ce budget.
3. Le rapport d'activité 2017–2018 et le plan d'action 2018–2019 concernant l'ATL (Accueil Temps Libre) sont approuvés. Les projets sont bien suivis et les objectifs prioritaires que définit la Commission Communale pour l'Enfance sont à présent fixés.
4. Le schéma de développement territorial (SDT) est le document de base de l'aménagement du territoire en Région wallonne. Toutes les communes et tous les citoyens (enquête publique) ont pu émettre leurs commentaires à la Région wallonne. Notre commune garde sa fonction d'espace semi-rural. Un des objectifs du SDT est de recentrer l'habitat au cœur des villes et villages et d'éviter l'urbanisation en ruban (le long des voiries). Le SDT insiste également sur le processus participatif local lors de la conception des projets de développement du cadre de vie des habitants et des usagers. Le projet de SDT a été approuvé.
5. Malgré 3 zones « Natura 2000 » dans notre commune, aucune n'a été retenue par la Région wallonne comme liaison écologique à portée régionale. Cependant, la commune estime intéressant de réaliser une cartographie des couloirs écologiques au niveau local (liaisons vertes

via des haies, arbres, vergers, talus, bords des champs, mares, fossés, cours d'eau ...).

6. La Déclaration de Politique Communale 2018–2024 est présentée. Celle-ci contient les grands axes du projet de la majorité durant la législature. Ils seront déclinés en objectifs opérationnels et actions concrètes dans le Programme Stratégique Transversal, construit dans les mois à venir. Les moyens humains et les implications budgétaires y seront détaillés. L'opposition regrette un manque de vision et de cohérence d'ensemble et n'y retrouve pas les priorités et implications budgétaires. Après un débat constructif, la DPC est cependant approuvée à l'unanimité, dans l'attente du PST.
7. La convention de partenariat entre la Commune et l'Association « Les amis de la Roseraie Communale » est approuvée, de quoi continuer la promotion des jardins au naturel dans notre commune.
8. La convention de mise à disposition de parcelles « potager » dans les jardins partagés du ruisseau de Louvranges est approuvée, de quoi sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.
9. Le budget 2019 du CPAS est approuvé malgré 6 abstentions. La majorité insiste sur le niveau d'ambition élevé du projet social de la Commune. L'opposition mentionne le risque financier indiqué dans la note du Directeur Financier et attend avec impatience le PST (Plan Stratégique Transversal) qui tracera les lignes de directions pluriannuelles du CPAS.
10. Le marché de service qui envisage la mise en place d'un « pop-up » place à Gistoux est approuvé. Un comité d'accompagnement sera mis en place pour discuter d'actions et initiatives à envisager pour redynamiser le centre de Gistoux.

Les comptes rendus complets des conseils communaux sont disponibles sur le site de la Commune.

Pour le Conseil communal,

Christophe DUJARDIN,
Conseiller communal Villages

Le conseil communal se réunit habituellement le dernier lundi du mois, dans la salle des mariages de la Maison communale. La séance est publique, n'hésitez pas à venir y assister !

► **La Commune de Chaumont-Gistoux vous invite à la**

GRANDE BROCANTE
organisée à l'occasion de la **FÊTE DES COQUELICOTS**

Chaussée de Huy à 1325 Chaumont-Gistoux
Le dimanche 9 juin 2019 de 8h à 17h30

Vide grenier, attractions foraines, petite restauration, animations diverses ...
Nous nous réjouissons de vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et amicale.

TOUTES LES INFOS PRATIQUES :
www.chaumont-gistoux.be

(pas de publicité électorale, ni de vente d'objets neufs)

Opération « Bouchons »

Ne jetez plus vos bouchons à la poubelle!

La collecte et le recyclage des bouchons en plastique permettent à des associations de financer des projets.

A Chaumont-Gistoux, nous avons choisi de collecter les bouchons au profit de l'ASBL Les Amis des Aveugles. Cette association contribue au financement de l'éducation de chiens guide.

Pour soutenir la formation d'un chien guide, le principe est simple : **collectez un maximum de bouchons en plastique** et déposez-les dans un de nos points de collecte situés dans le **hall d'entrée de la maison communale, dans les écoles, au centre sportif André Docquier, ainsi qu'à la Biosphère.**

► Quels sont les bouchons acceptés ?

Les bouchons de bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruit, de sodas, bouchons de sport, de choco, de beurre de cacahuètes, de vaporisateurs, d'adouçissants, de lessives liquides, de pâtes à tartiner ...



Saviez-vous que ?

Une tonne de bouchons en plastique vaut 250€. Il faut 100 tonnes de bouchons pour financer la formation d'un chien guide



► Quels sont les bouchons refusés ?

Les bouchons-couronnes, les bouchons en liège, les bouchons contenant du carton, du fer-blanc, du métal, les piles et le papier ...



Nadine TRIEF, Service Communication

Chaumont-Gistoux s'engage pour le climat !

Notre objectif : réduire de 40% les émissions de CO₂ sur la commune d'ici 2030

La Commune de Chaumont-Gistoux vient de s'engager dans la Convention des Maires. Cette initiative, lancée en janvier 2008 par la Commission européenne, invite les communes d'Europe et leurs citoyens à dépasser les objectifs fixés dans le paquet européen énergie-climat « 3 x 20 » en 2020. Les communes signataires s'engagent à réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à développer des énergies renouvelables sur leur territoire.

► Concrètement, ça implique quoi pour Chaumont-Gistoux ?

Notre commune va, d'ici un an,

► Réaliser avec l'aide d'un expert externe, un **inventaire** des émissions de gaz à effet de serre produites sur notre territoire communal,

► Définir des objectifs de réduction et élaborer un **plan d'actions** en faveur de l'énergie durable en collaboration avec les **citoyens et les acteurs locaux.**



Ces actions seront conçues en faveur du développement d'énergies renouvelables sur la commune, de la sensibilisation et du soutien aux économies d'énergie pour les ménages, de la mobilité durable, de l'amélioration énergétique de nos bâtiments communaux, etc.

Vous serez bien évidemment tenus au courant des différentes actions qui seront retenues. Nous vous inviterons à nous accompagner dans cette grande aventure car vous êtes avant tout les acteurs de l'énergie de notre commune!

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre éco-passeuse, Emilie Lemaire, du lundi au mercredi par tél. au 010/23.38.21 ou par email (eco-passeur@chaumont-gistoux.be).

Plus d'infos sur <http://www.conventiondesmaires.eu>

Entre mars et mai 2018, la Commune a mis en place une Commission afin de poser les jalons d'une réflexion sur l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos villages. Celle-ci a réuni, par trois fois, des membres du conseil communal, des spécialistes de la question, ainsi qu'un groupe d'agriculteurs de la commune. Bilan de ces rencontres ? Aujourd'hui, nombre de nos agriculteurs se sentent jugés, stigmatisés et mettent en avant une certaine méconnaissance de leur métier. Pour la commune, c'est surtout la rupture de confiance et le manque de communication entre habitants et agriculteurs qui sautent aux yeux. D'où l'importance de retisser, avant tout, les liens entre les deux parties. Une des pistes de travail dégagées lors de ces rencontres : l'apparition d'une rubrique agricole dans l'Amalgame, dans le but de mieux se connaître et comprendre l'autre.

Pour cette première, c'est Jacqueline Strade, agricultrice à Chaumont qui prend la plume. Son souhait : vous expliquer différents aspects de son métier ...

Lettre ouverte de Jacqueline Strade, agricultrice

... où il est question de culture(s), de communication, de pulvérisation, de mobilité et de mieux vivre ensemble.

Aujourd'hui, j'aimerais que nous puissions réinstaurer un climat serein entre les citoyens et les agriculteurs et surtout un dialogue ouvert et transparent.

Ceci passe par une meilleure connaissance de notre métier, qui s'est perdue au fil du temps, car les habitants des zones rurales n'ont plus forcément un agriculteur parmi leurs proches, comme c'était souvent le cas auparavant.

Sachez que notre agriculture est l'une des plus encadrées, une des plus contrôlées au monde. Nous devons respecter un grand nombre de lois et de normes extrêmement sévères. En cas de manquement, nous sommes sanctionnés. Pourtant, nos concitoyens sont de plus en plus inquiets et parfois critiques par rapport à nos pratiques. Nous, agriculteurs, devons

prendre le temps d'expliquer comment nous travaillons : nous devons renouer le lien perdu avec nos concitoyens.

Depuis déjà plusieurs années (et c'est une situation qui s'aggrave ces derniers mois), l'agriculteur qui sort avec son pulvérisateur se fait parfois interpellé, voire insulté par des passants. Oui, nous devons utiliser des produits pour protéger nos cultures. Nous devons garantir un produit qui répond aux critères des entreprises qui nous achètent nos productions. Nous avons des exigences à respecter afin d'être payés pour nos produits.

Nos concitoyens réagissent aujourd'hui à l'usage des produits phytosanitaires. Leur intérêt pour la qualité de leur alimentation et de leur environnement est légitime. Cependant, il faut savoir que nous n'en avons jamais si peu utilisé. En Wallonie, la diminution des quantités utilisées est très significative : 30% de phyto en moins en 20 ans. Les quantités ont diminué, la façon de traiter les cultures a changé, de même que les pratiques agricoles liées à cet usage. La science et la recherche sont, à ce sujet, les alliés des agriculteurs vers plus de durabilité.

► Pourquoi nous travaillons parfois la nuit ? Pas pour le faire en catimini ...

En fonction de la météo et du taux d'humidité contenu dans l'air, une pulvérisation se fera soit tôt le matin, soit tard le soir ou même la nuit si la température est trop élevée la journée. Tout cela pour rendre le traitement le plus efficace possible, avec les doses les plus faibles possibles. Des avertissements pour la réalisation des traitements sont envoyés par sms par des centres agronomiques qui suivent l'état des cultures et le type de maladies ...

Autrement dit, si autrefois nos parents ou grands-parents traitaient les cultures de façon systématique, aujourd'hui les agriculteurs n'appliquent un traitement qu'en cas de nécessité.

Nous sommes agréés, nous avons une phytolice, ce qui veut dire que nous avons appris à utiliser ces produits et un suivi est exigé chaque année. Enfin, nos productions agricoles sont analysées et si elles présentent un niveau de résidus qui



dépasse les seuils admissibles (en sachant que ces seuils sont extrêmement bas), elles sont retirées de la vente.

La FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture) a mis en place plusieurs projets visant à accompagner les agriculteurs vers plus de durabilité et une diminution plus importante de l'usage de ces produits : partager des expériences, récolter les projets de recherche axés sur cette dynamique, ...

De plus, une certification est octroyée tous les trois ans par un organisme agréé et des contrôles sont faits dans chaque ferme (contrôle AFSCA et contrôle bien-être animal, contrôle des effluents d'élevage, etc.).

Bref, l'usage des produits phytosanitaires reste aujourd'hui nécessaire pour nous, même si la tendance va vers une constante diminution et vers une attention à un usage précautionneux et respectueux de l'environnement et de la santé.

Nos pulvérisateurs aussi sont vérifiés. Un contrôle technique est exigé afin d'obtenir un macaron à apposer sur le pulvérisateur. Il est réalisé par un organisme agréé par la Région wallonne. Depuis cette saison, les jets antidérive de 50 % sont obligatoires et certains d'entre nous se sont déjà équipés de jets antidérive de 90 % (pour éviter la dérive près des maisons, chemins, etc.).

Que peut faire notre commune pour soutenir ses agriculteurs ?

Il est important que le Conseil communal nous guide sur les questions relatives aux politiques et programmes qui ont une incidence sur la vie agricole, ou encore qu'il sensibilise les habitants de notre commune à la mobilité liée à notre activité agricole. Les chicanes, les voitures garées sur la voie publique, les haies, les branches qui dépassent sur la voie publique transforment notre trajet en un véritable parcours du combattant pour rejoindre nos cultures avec des machines de plus en plus imposantes (une moissonneuse mesure 4 mètres de haut, 4 mètres de large et peut mesurer jusqu'à 15 mètres de long).

Nous aimerions que la commune se dote d'une charte expliquant à chaque nouvel habitant qu'il emménage dans une commune rurale. Le chant du coq, les vaches qui meuglent, le bruit des moteurs des tracteurs de jour comme de nuit,

(en fonction des saisons et de la météo) font partie de ce caractère rural.

Enfin nous comptons sur nos autorités communales pour soutenir notre volonté de communiquer positivement et dans la transparence avec nos concitoyens !

Jacqueline STRADE

Vous avez certainement une ferme dans votre quartier (il en reste une trentaine en activité dans notre commune)... Si vous avez des questions, des inquiétudes, des doutes, osez franchir la porte de votre voisin agriculteur pour débattre, discuter et découvrir sa réalité.

Cette chronique agricole trouvera dorénavant sa place dans les prochaines éditions de l'Amalgame, sous cette forme ou sous une autre. Si vous désirez, en tant qu'habitant, partager vos réflexions sur le monde agricole, ces colonnes sont les vôtres aussi. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : communication@chaumont-gistoux.be

**En mer, des montagnes de plastique aboutissent dans l'estomac des mammifères marins ...
Dans nos champs, les canettes abandonnées atterrissent ... dans la panse des vaches !**

Les agriculteurs y sont de plus en plus confrontés : une canette de-ci de-là, jetée dans un pré ou en bordure d'un champ ...

Ce déchet peut causer bien des dégâts ...

Au moment de faucher, ces canettes abandonnées sont susceptibles d'échapper à la vigilance des agriculteurs, d'endommager leurs machines et de se retrouver éparpillées dans leurs récoltes ... qu'ils risquent de voir déclassées et refusées à la vente.

Dans les prairies, les vaches broutent mais ne trient pas : d'une canette écrasée ou déchiquetée, elles ne font qu'une bouchée, ... Résultat : risques de péritonite, péricardite, perforation de l'estomac ou même ... fin tragique.

Pensons-y : un acte d'incivisme, pas plus grand qu'un bout de métal, peut causer la mort d'un animal ou réduire à néant une partie des récoltes ...



Rappel et aperçu des nouvelles dispositions relatives au bail

Que vous soyez bailleur ou preneur, certaines interrogations peuvent apparaître.

À travers le présent article, nous allons tenter de vous apporter les réponses aux questions que vous vous posez.

Nous nous intéresserons plus particulièrement au bail de résidence principale.

Législation applicable

Depuis la 6^e réforme de l'Etat, la matière du bail a été régionalisée.

En date du 15 mars 2018, le Gouvernement Wallon a adopté un décret relatif au bail d'habitation¹ qui régit désormais la matière.

Ce décret est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2018 et avec lui de nouvelles règles sont apparues.

Le Code wallon du logement et de l'habitat durable est aussi d'application².

I. Le bail de résidence principale — généralités

▶ Qu'est-ce qu'un bail de résidence principale ?

C'est un bail d'habitation que le preneur, avec l'accord exprès ou tacite du bailleur, affecte dès son entrée dans les lieux loués à sa résidence principale. (art.52 §2 al.1 du décret)

▶ Quelle est la durée d'un bail de résidence principale ?

Tout bail de résidence principale est réputé conclu pour une durée de 9 ans. (art.55 §1 du décret)

Néanmoins, les parties peuvent, sous certaines conditions, conclure un bail de courte durée (max. 3 ans) ou conclure un bail de plus de 9 ans ou un bail à vie.

▶ Nouveauté pour le bail de courte durée

En ce qui concerne le bail de courte durée (toujours de résidence principale), conclu ou renouvelé à partir de septembre 2018, le nombre de prolongations passe de une à deux, à condition que la durée totale du bail (« prorogations » comprises), n'excède pas 3 ans.

Autre nouveauté pour le bail de courte durée : chacune des parties peut résilier le bail avant son échéance normale (pour le preneur moyennant un préavis de 3 mois et le versement d'une indemnité d'un mois de loyer ; obligatoirement pour occupation des lieux loués dans le chef du bailleur dès la deuxième année de la location ou par des parents ou alliés du bailleur, de son conjoint ou cohabitant légal jusqu'au second degré).

▶ Rappel des dispositions communes à tous les baux

- ▶ Tout bail doit être établi par écrit et mentionner une série d'informations essentielles. Citons entre autres : l'identité des parties, l'adresse du logement loué, le prix du loyer, la date à laquelle commence la location, la durée du bail, etc. (art.3 du décret)
- ▶ Le preneur a l'obligation de souscrire une assurance incendie. (art. 17§2 du décret)
- ▶ La copie du certificat PEB³ doit être communiquée au locataire avant la signature du bail de location. L'absence de certificat PEB valable au moment de la mise en location peut être sanctionnée par une amende administrative forfaitaire d'un montant de 1.000 €.

Nouveau !

- ▶ Toutes les informations pouvant être demandées au candidat locataire sont citées de manière exhaustive. (art. 6 du décret)
- ▶ Les règles en cas de décès du locataire sont prévues (art. 46 du décret).
- ▶ 2 nouveaux types de baux ont fait leur apparition ; il s'agit du bail de colocation (art. 65 et suivants du décret) et du bail étudiant. (art. 76 et suivants du décret)

II. Droits et obligations de chacune des parties

LE BAILLEUR	
DROITS	OBLIGATIONS
<p>1. Mettre fin au bail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Soit à l'expiration des 9 ans moyennant un préavis de 6 mois ; (art. 55 §1 du décret) ▶ Soit à tout moment, en donnant un préavis de 6 mois, pour occuper les lieux loués personnellement et effectivement ou les faire occuper par un de ses proches ; (art.55 §2 du décret) ▶ Soit à la fin d'une période de 3 ans, en donnant un préavis de 6 mois, pour reconstruire, transformer ou rénover le logement. (art. 55 §3 du décret) ▶ Lorsque les travaux concernent plusieurs logements, situés dans le même immeuble, le préavis peut être donné à tout moment pour les logements concernés, afin d'assurer le bon déroulement des travaux. Dans ce cas, le bail ne peut pas être résilié pendant la première année ; 	<p>1. Délivrer au preneur la chose louée en bon état de réparations de toute espèce, entretenir cette chose en état de servir à l'usage pour laquelle elle a été louée et y faire toutes les réparations qui peuvent devenir nécessaires, autres que locatives. En faire jouir paisiblement le preneur, et sans changer la forme de la chose louée.⁴</p> <p>Les réparations réputées locatives occasionnées uniquement par la vétusté ou force majeure sont à charge du bailleur.⁵</p> <p>Ex : réparation pièces de chauffage défectueuses, remplacement boiler, etc.</p>

1 Décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation, M.B. 28 mars 2018

2 M.B., 4-12-1998

3 Le certificat PEB est la « carte d'identité énergétique » des bâtiments qui permet de comparer leur performance énergétique (PEB).

4 Article 7 du décret du 15 mars 2018

5 Article 8 du décret du 15 mars 2018

DROITS	OBLIGATIONS
<p>▶ Soit à la fin d'une période de 3 ans, en donnant un préavis de 6 mois, sans motif, mais moyennant le versement d'une indemnité. (art. 55 §4 du décret)</p>	<p>2. L'enregistrement du bail par le bailleur doit être réalisé dans les deux mois de la signature du bail. A défaut, le locataire peut quitter les lieux loués, à tout moment, sans préavis et sans indemnités. Toutefois, le preneur doit préalablement et avant tout donner un délai d'un mois pour faire enregistrer le bail.⁶</p>
LE LOCATAIRE	
DROITS	OBLIGATIONS
<p>1. Mettre fin au bail</p> <p>▶ Soit à son échéance, moyennant un préavis de 3 mois ; (art.55 §5 du décret al.1)</p> <p>▶ Soit à tout moment, moyennant un préavis de 3 mois et, lorsque la résiliation intervient au cours des trois premières années de la location, moyennant le paiement d'une indemnité. (art.55 §5 du décret al.2)</p>	<p>1. User de la chose louée en bon père de famille et payer le loyer à temps et à heure.⁷</p> <p>2. Entretien du bien Le preneur est tenu des réparations de minimales importances et dues à l'utilisation normale des lieux par le preneur.⁸ Ex : entretien chaudière, ramonage cheminée, etc. Le Gouvernement arrête une liste non limitative des réparations locatives⁹.</p> <p>3. La constitution d'une garantie locative La garantie permet au bailleur d'être indemnisé si le preneur ne respecte pas, totalement ou partiellement, ses obligations. Elle couvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ des arriérés de loyer et/ou de charges ; ▶ d'éventuels dégâts locatifs ; ▶ toute indemnité due par le locataire. <p>La garantie consiste le plus souvent en une somme d'argent versée sur un compte individualisé au nom du locataire, et ne peut pas dépasser 2 mois de loyer.</p>

Vous avez des questions plus techniques ou précises ? Nous vous invitons, à vous rendre sur le portail du logement en Wallonie : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_logement/ ou sur le site Droits Quotidiens (<https://www.droitsquotidiens.be/fr>).

Lola CAPPELLE,
Service Juridique

Emilie LEMAIRE,
Eco-passeur
Service logement-énergie

⁶ Articles 53 et 54 du décret du 15 mars 2018

⁷ Article 14 du décret du 15 mars 2018

⁸ Article 15 du décret du 15 mars 2018

⁹ Tableau non exhaustif des réparations et des entretiens à charge des parties disponible sur http://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymce/apps/logement/views/documents/baux/fiches/FR/liste_non_limitative_des_reparations_locatives.pdf

Un Repair Café à Chaumont-Gistoux ?

Appel aux bonnes volontés

La plupart de nos appareils électroménagers ou autres outils technologiques – une fois abimés ou usagés – sont réparables et peuvent connaître une nouvelle vie !

On ne peut pas en dire autant de la Terre, qui n'en peut plus de digérer déchets et détritrus, résultats d'un gaspillage et



Illustration : Arnaud Debaenst, infographiste au CPAS



d'une obsolescence programmée qui visent à soutenir une consommation inconsidérée ...

Pour apporter sa petite pierre à l'édifice de la sauvegarde de notre environnement, Chaumont-Gistoux souhaite développer un Repair Café, alliant réparations ingénieuses et moments de convivialité ...

Ce projet associerait joyeusement économies, écologie et action sociale !

- ▶ Vous pouvez vous libérer 3 à 4 heures par mois ?
- ▶ Vous aimez bricoler, réparer ?
- ▶ Ou vous souhaitez simplement soutenir ce projet et vous investir dans sa mise en place ?

Prenez contact avec Clémentine Robinet, responsable volontariat au 010 687 250.

► DÉCOUVREZ VOS COMMERCANTS

L'Adagio, bar à vins, tapas et cocktails, c'est Michel Joachim et Monique Robyns

► Quel a été votre parcours avant l'ouverture de votre activité ?

Monique : C'est un parcours scientifique, je travaille encore actuellement en recherche et développement. J'ai toujours été intéressée par la cuisine et la découverte de bons produits. J'aime le contact humain, les gens, la proximité. Je suis une personne à l'écoute, j'aime partager. J'ai toujours eu envie d'ouvrir un établissement, de mettre à l'honneur ma passion culinaire. C'était un projet de longue date, un projet ouvert. Une question de moment et de belle rencontre, et c'est arrivé, le rêve s'est réalisé.

Michel : J'ai un parcours commercial dans l'électronique de loisirs (TV, HiFi, ...) en particulier les achats internationaux. Je suis retraité depuis une dizaine d'années. Etant très dynamique, j'avais envie de reprendre une activité commerciale qui correspondait à mes passions : l'œnologie et le contact humain. Monique et moi nous sommes rencontrés il y a 7 ans et avons ainsi trouvé le bon partenaire et dans la vie et pour réaliser notre projet.

► Quels sont vos centres d'intérêt ?

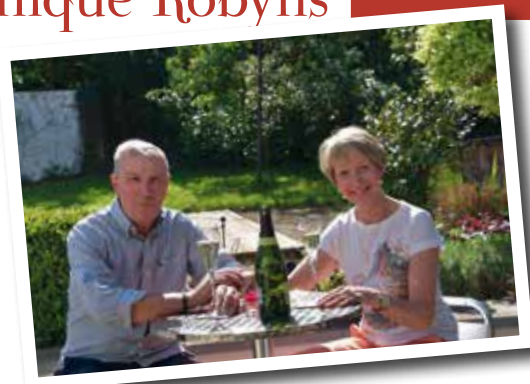
Nous en avons, mais parfois le temps manque !

Monique : la musique, le tennis, les promenades dans la nature (à pied, à vélo), la découverte d'autres cultures.

Michel : le sport (le tennis et les arts martiaux dont le karaté longtemps pratiqué), la randonnée, la musique, l'œnologie, la lecture : les romans vécus ou encore Anna Gavalda

► A quand remonte votre histoire avec Chaumont-Gistoux ?

Nous avons découvert Chaumont-Gistoux par les promenades proches de notre domicile initial et par les tartes aussi !



► Comment décririez-vous le village, l'ambiance qu'on y trouve ?

Chaumont-Gistoux est un bel endroit, son côté village nous a séduit. L'esprit est accueillant. Le concept qui était le nôtre a pu s'épanouir naturellement. Nos clients nous disent se sentir comme à la maison et c'est ce que nous recherchions. Nous avons une relation privilégiée avec nos clients, certains sont devenus des amis, certains ont trouvé des amis dans notre établissement. Nous avons aussi une bonne complicité avec les commerçants du village. Notre équipe est constituée de jeunes d'ici. Nous entretenons ainsi l'esprit convivial de Chaumont-Gistoux.

► Vous travaillez et habitez à Chaumont-Gistoux ? Est-ce facile de s'intégrer dans la vie du village ?

Nous avons longtemps habité une autre commune. Quand nous nous sommes établis ici il y a bientôt deux ans, nous nous sommes directement sentis chez nous. L'accueil a été chaleureux, l'intégration s'est faite facilement.

► Vous faites vos courses à Chaumont-Gistoux ? Y manque-t-il quelque chose ?

Oui, toutes nos courses personnelles se font dans la commune, nous essayons d'aller un peu chez tout le monde. On peut faire beaucoup à pied dans le centre de Gistoux. Ce qui manque ? Un marché de produits locaux animé.

La fromagerie et les produits artisanaux au lait de chèvre Altitude 150, c'est Raphaël Noël et Delphine Jacques.

► Quel a été votre parcours avant l'ouverture de votre activité ?

Raphaël : Il fut long ! 10 ans comme vendeur chez All Dion, ensuite je me suis formé en techniques de chauffage et j'ai exercé le métier de chauffagiste pendant près de 8 ans. Dans l'intervalle, nous avons acquis la ferme. J'ai toujours été passionné par l'agriculture. Nous avons commencé avec 10 chèvres, elles sont 80 aujourd'hui.

Delphine : Je suis employée. J'ai un jour visité une chèvrerie artisanale à Durbuy avec mon chien et mes enfants et je me suis dit que ce serait une belle façon d'exploiter la ferme et de développer le côté vente et culinaire qui me passionne.

► Vous avez des hobbies ?

On se consacre essentiellement à nos trois enfants et à la chèvrerie. Nous prenons le temps de développer de nouveaux produits avec créativité.



► **Qu'est-ce qui vous a amené à Chaumont-Gistoux ?**

Nous y vivons depuis toujours, comme les générations qui nous ont précédées (cela remonte au moins à nos arrière-arrière-grands-parents des deux côtés). L'arrière-grand-père de Delphine était postier, son grand-père Secrétaire communal.

C'était une évidence pour nous de vouloir y vivre.

► **Qu'est-ce qui vous plaît à Chaumont-Gistoux ?**

Chaumont-Gistoux est proche de tout, tout en restant à la campagne. Nous avons des projets à domicile, hors marché

et nous espérons bien séduire les habitants de Chaumont-Gistoux comme tous ceux que nous rencontrons. Nous aimons la douce tranquillité qu'on trouve ici.

► **Vous faites aussi vos courses à Chaumont-Gistoux ? D'après vous, que manque-t-il chez nous ?**

Nous faisons nos courses chez nos partenaires dans la commune de Chaumont-Gistoux et ailleurs. Un événement festif et rassembleur dans le village de Chaumont serait un plus.

Les P'tits P'LAIT'sirs, produits laitiers à la ferme, c'est Céline Deffrenne

► **Quel a été votre parcours avant l'ouverture de votre activité ?**

Je viens de Tournai où mes parents avaient une exploitation agricole et vendaient directement du beurre et du yaourt. J'ai ajouté la glace.

C'était ma condition pour venir vivre ici. Je trouvais bien de lancer cela, il n'y avait pas encore de vente directe de produits laitiers.

► **Ça a été facile de vous intégrer dans le village ?**

Je suis arrivée par amour à Corroy-le-Grand, il y a près de 10 ans. L'accueil a été chaleureux et j'ai vite trouvé mes marques.

► **En dehors de votre activité commerciale, qu'est-ce qui vous passionne ?**

Entre les enfants et le travail à la ferme et à la boutique, il reste peu d'espace pour autre chose, mais j'aime cela. Mon métier me passionne, c'est comme être en vacances tout le temps. Nous nous adaptons à la météo, aux circonstances, c'est une grande liberté.

► **Chaumont-Gistoux, c'est comment ?**

C'est accueillant, le contact est bon, les habitants échangent facilement, je connais mes voisins. Il y a de la vie : l'école, la fête du village de Corroy.

La clientèle est hyper locale et vient pour le produit. Les personnes sont contentes de trouver un commerce dans le village.

► **C'est quoi le petit « plus » qu'on trouve ici et pas ailleurs ?**

Par rapport à ma région natale (la région de Tournai) : de grands espaces, de beaux valons, proche de tout, des sentiers pour de belles balades ... c'est déjà pas mal.

► **Vous faites aussi vos courses à Chaumont-Gistoux ? D'après vous, y manque-t-il quelque chose ?**

Oui, chez les producteurs locaux pour ce que je ne produis pas moi-même (nous avons un potager pour nos légumes).

Ce qui est différent pour moi, c'est d'être obligée de prendre la voiture pour faire mes courses.



Bienvenue à

Sébastien & Nino - Le Salon by Nino



Marceline Van Cutsem - Claemati Interior



Mee Ran Dotreppé - Mee



Gaëlle Masson - Rose & Tulle Decors



La pharmacie Coppe et les Vins de Louise ont déménagé mais restent dans la commune. Bienvenue à la nouvelle gérante de « Femme de Toi »!

Primes énergie et rénovation : nouvelle réforme ce 1^{er} juin

Le nouveau dispositif des primes « énergie » en Wallonie entre en vigueur le **1^{er} juin 2019**. Les demandes de prime sont simplifiées mais l'accès est plus contraignant.

► Quelles sont les conditions pour y avoir droit ?

La grande nouveauté : toute demande de prime est conditionnée par un **audit énergétique préalable**. Vous souhaitez obtenir une prime ? Vous devez d'abord faire appel à un auditeur agréé qui listera l'ensemble des travaux à réaliser, ainsi que **l'ordre** dans lequel ils devront obligatoirement être menés.

L'auditeur calcule les **économies d'énergie** qui seront générées grâce aux travaux réalisés. C'est sur base de cet audit que les primes sont calculées. Cet **audit est payant** (on parle d'un montant variant entre 600 et 1.500€), mais une prime « audit » est prévue pour rembourser une partie du prix de l'auditeur (le montant de base de cette prime est de 110€).

Une fois l'audit réalisé, il suffira d'introduire une demande de primes auprès du Service Public de Wallonie et cette demande vaudra pour l'ensemble des travaux. Les primes seront versées dès que l'auditeur aura remis son rapport certifiant que les travaux ont bien été effectués. Celui-ci vous accompagnera durant toute la durée des travaux.

► Et si j'ai déjà réalisé un audit dans mon logement ?

Les audits réalisés à partir de 2012 restent valables et nécessitent uniquement une actualisation. En revanche, les audits réalisés avant 2012 ne sont plus valables, il faut recommencer à zéro.

► Quels travaux sont couverts par les primes ?

Là aussi, des nouveautés font leur apparition :

- Une prime calculée par kWh économisé (et plus au m²) pour l'isolation et les menuiseries extérieures. Le calcul du gain de kWh figurera dans le rapport d'audit. Chaque cas sera donc différent : mieux vous isolez, plus la prime sera élevée.
- Une prime de 250€ (montant de base) pour l'installation d'un poêle à pellets.
- Une prime pour la VMC (Ventilation mécanique contrôlée) (simple et double flux)
- Une prime pour le revitrage.

► Liste actualisée des primes et montants

Primes	Montant de base
Primes isolation, revitrage*/châssis, amélioration des systèmes*	0,10€ par kWh économisé
Pompe à chaleur eau chaude sanitaire	500€
Pompe à chaleur chauffage	1.000€
Chaudière biomasse	1.000€
Poêle biomasse local*	250€
Soltherm (énergie solaire thermique) seul	750€
Chaudière ou poêle biomasse combiné* avec Soltherm en 1 opération	150% des primes de base respectives
Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux* :	500€
VMC double flux* :	1200€
Remplacement de la toiture	6€/m ²
Assèchement des murs	5€/m ²
Assèchement des murs (humidité ascendante)	6€/m ²
Renforcement des murs instables	8€/m ²
Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux	5€/m ²
Appropriation de l'installation électrique comportant le remplacement d'un coffret électrique	200€

*Nouvelles primes

► Qui a droit à ces primes ?

Deux nouveautés également :

- Il n'y a plus de limitation de revenus. Tout le monde peut donc les demander ! Mais les montants des primes varient en fonction de vos revenus. Le Gouvernement wallon a créé 5 catégories de revenus avec des facteurs multiplicateurs allant de 2 à 6.

Catégorie de revenus	Revenus	Coefficient
R1	< 23.000 EUR	x6
R2	entre 23.000,01 et 32.700 EUR	x4
R3	entre 32.700,01 et 43.200 EUR	x3
R4	entre 43.200,01 et 97.700 EUR	x2
R5	> 97.700 EUR	x1

- Les propriétaires-bailleurs peuvent enfin profiter de ces primes, elles ne sont plus uniquement réservées aux propriétaires-occupants. Seule condition : respecter la grille indicative des loyers.

► Plus d'infos ?

Rendez-vous sur www.energie.wallonie.be ou contactez Emilie Lemaire, éco-passeuse, du lundi au mercredi au 010/23.38.21 ou par email (eco-passeur@chaumont-gistoux.be).



► DE LA VIE DANS NOS ÉCOLES

Ecole communale de Corroy-le-Grand

Le printemps est arrivé et avec celui-ci le temps d'embellir notre sentier.

Monsieur le Bourgmestre, Luc Decorte et Monsieur l'Echevin, Philippe Descamps sont venus en classe pour signer la charte d'adoption de notre sentier de Messe. Nous avons reçu un beau poirier. Nous l'avons planté dans notre verger.

Le 19 mars, nous avons chaussé nos bottes pour planter des fruitiers et des haies le long du sentier avec l'aide des jardiniers de la commune.

On a aussi semé un pré fleuri. Nous sommes maintenant impatients de voir le résultat!

► **Les élèves de première année de la classe de Pascale.**



Le Chemin des Enfants – Mini bedrijf

- Een nieuw schooljaar, een vijfde en zesde leerjaar, een nieuw avontuur!
- Et si on créait une mini-entreprise?
- Goed idee!!
- Une entreprise de ?
- We gaan lekkere dingen verkopen.
- Des collations saines pour les enfants de notre école!

En dit was dan het begin van ons nieuw avontuur : een mini bedrijf opstarten.

On cherche un nom : **Le panier gourmand.**

Onze slogan ? **Zout of zoet : bij ons zit je goed!**

Nous apprenons le but d'une entreprise : faire du bénéfice ... Qu'en fera-t-on ?

We kiezen allen unaniem om onze winst te schenken aan een goed doel : Solange Kigali.

Un ami de Juf Anne est parti au Rwanda pour y aider les familles en difficulté sur place... Notre bénéfice sera offert à son association et nous pourrions suivre comment notre don sera utilisé.

Het is interessant te zien hoe de mensen in Afrika leven ... Ze hebben zoveel minder dan wij, soms eten ze maar 1 maaltijd om de twee dagen.

C'est sympa d'avoir d'autres idées pour nos collations!

Tijdens dit project leren we veel dingen in het frans en in het nederlands.

Jouer au comptable, vendeur, agent de sécurité, ... c'est vraiment chouette!

Un de nos défis : veiller à avoir le moins possible d'emballages...

We leren nog veel meer tijdens dit project : Winst en verlies, Bruto-Tarra-Netto,

Gezond eten, analyse van reclame, werking van een bedrijf ...

Chaque mercredi, à 10h, devant la porte de la mini entreprise se bousculent plein d'enfants qui n'attendent qu'une chose : acheter une collation faite maison par les élèves de cinquième et sixième primaires.

► **EEN GROOT SUCCES!**

Bénéfice à ce jour : environ 650 euros

Enkele zinnen van de leerlingen – Quelques phrases d'élèves :



Samen thuis iets klaarmaken is ook leuk!

Le fait d'aider des personnes en difficulté me rend meilleur. Le fait de commencer ce genre d'activités très jeune m'incitera peut-être à recommencer plus tard.

Nous sommes contents de pouvoir aider des gens en difficulté tout en s'amusant.

Ce projet est une belle réussite! On est fiers de nous!

Ik vind het leuk dat we allemaal samen werken.

Ce que notre école fait pour le climat



Nous pensons que chaque petit geste compte.



Lors des fêtes nous apportons notre gobelet ou nous sollicitons l'intérêt de garder son premier verre.

Toutes les semaines, nous ramassons les déchets dans l'école.

Le 29 mars, nous avons participé à l'action BEWAPP.



Nous trions nos déchets!



Visite de Karim Baggili et Kaline

En prélude à leur concert du 27 avril au profit de l'école, Karim Baggili et Kaline ont rendu visite, avec leurs musiciens, aux élèves des classes primaires de l'école de Bonlez.

Karim Baggili est compositeur et guitariste autodidacte belge d'origine jordano-yougoslave habitant Chaumont-Gistoux. Il a débuté sa carrière à l'âge de 16 ans et s'est très vite orienté vers la guitare flamenca et le oud (luth arabe). Il a remporté de nombreux prix. Aujourd'hui, Karim Baggili se produit en Belgique et sur les scènes étrangères. Il travaille également sur de nombreux projets en tant que compositeur ou arrangeur pour des albums, des documentaires ou des courts-métrages.

Après avoir donné des explications sur les différents instruments de musique utilisés, les enfants ont pu découvrir sa musique qui mêle des sonorités traditionnelles orientales avec des couleurs parfois plus modernes ou électriques. A la fin de l'atelier, les questions ont fusé de toutes parts.

Une équipe de TVCom était présente pour immortaliser ces moments de partage entre les enfants et les musiciens.

Quelques retours des élèves de 6^e sur l'activité avec Karim Baggili :

- ▶ J'ai trouvé ça SUPER chouette. Ça se voit qu'ils jouent avec leur cœur. Quand ils ont joué, ça m'a « fiché » une claque de JOIE. Ils apportent de la joie, du bonheur à travers leur musique et ça fait du bien. En résumé, en un mot : MERCI. C'est un autre style de musique, différent de la musique qu'on entend à la radio. Mais elle est très bien aussi. **Elena M.**
- ▶ J'ai trouvé ça chouette qu'il nous explique d'où venait sa passion de la musique. En plus, il en faisait très bien! J'ai été impressionnée par l'aisance avec laquelle il jouait. **Claire.**
- ▶ Je trouve sa musique différente de ce que nous entendons habituellement. Mais son style est original pas comme les chanteurs connus. **Maëlle**
- ▶ Je trouve ça chouette qu'il soit venu nous partager sa passion pour la guitare et qu'il ait répondu à toutes nos questions. **Jade**
- ▶ C'était bof. Ça allait trop fort. Autrement c'était bien parce que je n'ai jamais entendu de musique comme ça. **Emilien**
- ▶ C'est fou de rencontrer une star! Quand je lui ai parlé mon COEUR a palpité et je me suis sentie stressée! **Valentine**
- ▶ Je me suis vraiment bien amusé avec toutes les musiques. Je ne connaissais pas la musique arabe et j'ai appris des tonnes de choses. **Louis**



Nos projets, nos souhaits,...

Le Conseil Consultatif des Aînés de Chaumont-Gistoux concrétisera cette année de nouveaux projets suscités de par ses dialogues et ses rencontres avec cette importante tranche de citoyens.

Une nouvelle date s'est ajoutée à nos **tables d'hôtes** mensuelles, à savoir **le 2 août à Longueville**; elle comblera ainsi le vide traditionnel des vacances d'été. Pour la facilité de tous, à partir de septembre, ce repas sera fixé **au 3^e vendredi du mois**. Nous nous retrouverons donc les 20/09 à Perez, 18/10 Longueville 22/11 Perez, 20/12 Longueville. Pour 2020, les salles sont déjà retenues jusqu'en juin.

L'équipe du CCCA, en collaboration avec le CPAS, organise une nouvelle après-midi en **chansons avec Violette, le vendredi 7 juin à 14 h à la salle de Longueville**. Les paroles des chansons défileront en direct afin que chacun puisse participer. Vu le nombre de places limité, il est indispensable de réserver via jacques.denis28@gmail.com ou Freddy Robert au 0495/62.52.56.

Les journées du Patrimoine nous fournissent l'occasion de réaliser en partenariat avec le Cercle d'Histoire, une **(re)découverte de Chaumont-Gistoux en car les samedi 7 et dimanche 8 septembre**. Départ à 14 h au Ronvau, retour à 17 h même endroit, 5 euros par personne. Par l'entremise de son Président Robert Haulotte, le Cercle d'Histoire assurera le commentaire tout au long du parcours, certains membres « locaux » du CCCA assurant le relais suivant leur connaissance du terrain. Ouverte à tout public, cette balade mettra l'accent sur les lieux et bâtiments transformés et réaffectés à d'autres activités. 100 places sont disponibles (50 par journée). La **réservation est obligatoire** et possible dès à présent notamment par email jacques.denis28@gmail.com ou Freddy Robert 0495/62.52.56.

Se réunir une après-midi et la consacrer entièrement à des **jeux de société**, à la détente, la quiétude.

La demande existe et nous allons sous peu exaucer ce vœu. Des jeux « simples » d'antan; retrouver sa jeunesse avec des jeux rangés depuis belle lurette chez soi et qu'on pourra partager, échanger, laisser sur place. Un bon moment de délasserment en bonne compagnie et devant une tasse de café. Le CPAS nous épaulera comme d'habitude pour cette opération; les informations complémentaires suivront dans son toutes-boîtes.

Une nouvelle séance de **mise à niveau du code de la route**, suite indispensable du programme, sera organisée après les vacances d'été. Toutes les modifications en cours troublent les conducteurs de tous âges. Rassurer, expliquer, démontrer causes et conséquences avec l'aide de la Police Fédérale. Nous espérons qu'ils disposeront d'un simulateur le moment venu.

D'autres initiatives suivent leur cours mais relèvent d'autres décideurs tels que le Syndicat d'Initiative (commerce local), la Croix-Rouge (module des premiers secours), les écoles locales (échanges inter générations).

Nous avons répondu à l'invitation du CPAS et participé activement aux séances préparatoires du **PCS (Plan de Cohésion Sociale)**. Ces débats constructifs ont ainsi permis de positionner les souhaits exprimés par les aînés sur ces sujets de société.

Tous ces projets demandent du temps. Pour les réaliser, au premier rang, nous avons les 14 membres actifs du CCCA. Un **appel à candidatures** a été lancé afin de renouveler le CCCA. Si tous les membres actuels ont exprimé leur désir de continuer l'aventure, nul doute que des renforts supplémentaires seront les bienvenus.

Jacques DENIS,
Président du CCCA

Un beau Printemps pour nos jeunes solidaires...

Durant la deuxième semaine des vacances de Pâques, 5 jeunes ont participé au printemps solidaire 2019: Elsa, Inès, Lenny, Kathia et Lucas. Accompagnés par 3 animateurs (Jérémy, Manu et Clémentine), ils ont retroussé leurs manches et se sont mis à la tâche. Objectif: réaliser des projets solidaires et des travaux utiles à leurs concitoyens.

Quelques exemples des productions menées à bien durant ces journées bien remplies: réflexion collective sur la problématique climatique, rencontre intergénérationnelle avec les participants de la maison de jour, réalisation de panneaux pour indiquer la localisation des différents acteurs au sein du nouveau Pôle social, ...

C'est sûr, nos jeunes ont de la ressource; mieux, ils sont une ressource!

▶ **Un nouveau groupe Eté-Solidaire sera constitué pour travailler du 22 juillet au 2 août 2019.**

Tu as envie de vivre, aux côtés des animateurs jeunesse du CPAS, une première expérience de travail étudiant tout en t'impliquant dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de ta commune, et en participant à la solidarité

vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...)? Tu as entre 15 et 21 ans? N'hésite pas à faire parvenir ton CV et ta lettre de motivation à Clémentine Robinet au C.P.A.S. Rue Zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux.



CPAS : Inauguration du pôle social



Illustration : Eric Lenaerts, CPAS

Parce que, pour certains, leurs locaux étaient devenus trop étroits,

Parce que, pour d'autres, leurs espaces étaient en trop mauvais état,

Parce que, pour d'autres encore, leur bâtiment était destiné à d'autres projets,

De ces diverses raisons est née l'opportunité exceptionnelle de créer **le Pôle social de Chaumont-Gistoux**, le premier de ce type en Wallonie.

Aussi,

- ▶ le C.P.A.S. de Chaumont-Gistoux,
- ▶ la Maison Croix-Rouge des Ardennes brabançonnaises,
- ▶ le Train, boutique solidaire,
- ▶ l'Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.),

- ▶ le Service Accueil Temps Libre (A.T.L.) pour les enfants de la commune,
- ▶ l'Espace public numérique (E.P.N.),
- ▶ le Conseil consultatif communal des Aînés,
- ▶ le Système l'échange local (S.E.L.), ...

Ont le plaisir de vous inviter :

**Le samedi 22 juin 2019 à
l'inauguration et aux portes
ouvertes du Pôle social**

Au programme :

Dès 10h : Interventions de :

- **Luc DECORTE**, Bourgmestre,
- **Christine MAHY**, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
- **Alain VAESSEN**, Directeur général de la Fédération des C.P.A.S.
- **Natacha VERSTRAETEN**, Présidente du C.P.A.S.

A partir de 12h30 :

Ateliers et animations ludiques et interactives pour découvrir les activités de l'ensemble des partenaires.

Boissons et petite restauration

Pour tout renseignement : 010/68.72.50

Adresse du jour : Rue Zaine 9 à 1325 Chaumont-Gistoux

Naturez-vous

1^{er} juin 2019 : « Zéro pesticide », dans les cimetières aussi !

Le 27 janvier 1984, la Région wallonne entamait un lent processus de réduction des pesticides dans les lieux publics et privés.

En 2016, les jardiniers de Chaumont-Gistoux atteignaient le « zéro pesticide » (cf. Amalgame n°75 – printemps 2018) sur tous les sites gérés par leurs soins, anticipant ainsi l'échéance ultime du **1^{er} juin 2019**. A cette date, tout espace vert public en Région wallonne passera à ce régime, **y compris les cimetières**.

En effet, dans la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement naturel, mais aussi de la santé des gestionnaires et du public, les cimetières sont souvent les derniers à franchir le pas. En quelques générations, ces lieux de recueillement ont été progressivement minéralisés (monuments en pierre, caveaux en béton, allées en gravier...). Dans la plupart des communes engagées dans une gestion écologique des espaces publics, la végétalisation des cimetières a généralement été associée à un sentiment d'abandon des lieux, les « mauvaises herbes » envahissant le moindre espace et semblant menacer les tombes elles-mêmes.

Pour continuer à témoigner son respect aux défunts et à leurs familles, tout en offrant une juste place à la faune et la flore, la Commune de Chaumont-Gistoux se donne donc le temps et les moyens de modifier l'apparence de ses cimetières. Fossoyeurs et employée de l'état civil suivent, actuellement, des formations spécifiques pour découvrir de nouvelles méthodes de gestion.

Ils participent à une commission « cimetières » où se retrouvent Bourgmestre et échevins, directeur des travaux, contremaître, conseillers en environnement, paysagiste, botaniste... Car pour associer nos coutumes funéraires à la biodiversité, les interventions sont multiples : créer de nouvelles voies de communication adaptées, soit aux convois funéraires et aux véhicules techniques, soit aux familles venues se recueillir ou entretenir une sépulture, embellir les aires de dispersion, fleurir les entrées, installer des bancs près d'une haie ou d'un arbuste...

Dans les prochains numéros de l'Amalgame, vous pourrez découvrir les étapes de cette lente transformation. Le cimetière de Bonlez obtiendra-t-il le niveau 1 du label « Cimetière-Nature » ? Quelles techniques la Commune retiendra-t-elle pour gérer les allées en gravier ?

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement

CIMETIÈRE
nature



► A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE PUBLIC

La Fête des Coquelicots approche à grands pas. C'est l'occasion rêvée pour le Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux de nous rappeler que les fêtes dans nos villages existent depuis belle lurette!



Jadis, la fête au village

Grande effervescence au village durant la semaine qui précède « le fiêsse » : on récure, on repeint, on prépare les tartes. Dès le vendredi, les fournils sont en activité.

Le samedi, la fête bat déjà son plein : les villageoises étrennent leurs nouvelles toilettes, les hommes arborent une nouvelle casquette ou un chapeau.

Si la « **Fête des Coquelicots** » évoque en juin la floraison de la fleur du même nom, et de nos jours la fête à Gistoux, chaque ancien village de l'entité fusionnée avait la sienne, les dates variant d'un village à l'autre, souvent en l'honneur du saint ou de la sainte de la paroisse :

- à Bonlez, le premier dimanche d'août, avec une petite fête à la Sainte-Catherine (25 novembre)
- à Chaumont, le premier dimanche de septembre
- à Gistoux, le deuxième dimanche de septembre
- à Corroy, le dimanche de la Saint-Brice (19 novembre)
- à Vieusart, huit jours auparavant
- à La Baraque, hameau de Corroy avant la fusion des communes, le premier dimanche de septembre
- à Dion-le-Mont, le 15 août, avec une petite fête le premier dimanche de mai
- à Dion-le-Val, dix jours après la Fête-Dieu, avec une petite fête à la Saint-Martin
- à Longueville, le dimanche après le 15 août

La fête principale (« le grand daladge¹ ») était souvent suivie de la « remise » (on remettait ça le dimanche suivant).

Ces fêtes étaient l'occasion de réjouissances et de jeux divers : course à l'oie², course dans des sacs de jute, mât de cocagne, danse dans les cabarets et au ponton (chapiteau avec viole) installé sur la place communale. Un carrousel accueillait, ici et là, les enfants ; les fanfares locales étaient évidemment de sortie, l'aubade étant « récompensée » par une petite « goutte » ou un verre de bière.

Mais la fête, c'était aussi – et surtout – l'occasion de retrouvailles familiales. La maîtresse de maison sortait du four (pré-

¹ daladge : grande activité occasionnant beaucoup de va-et-vient.

² course à l'oie : jeu d'adresse consistant à attraper (les yeux bandés) la tête d'une oie (morte), pendue à un fil et dont le cou a été enduit de savon noir ou encore à en abattre la tête avec un bâton.

Gistoux – Place communale, une fête au village



ablement chauffé avec des fagots) des dizaines de tartes : au fromage (« taute au stofé »), la spécialité locale, au sucre, aux prunes... Pour les maisons qui ne possédaient pas de fournil, c'était le boulanger local qui était sollicité. Souvent les familles endeuillées recevaient une tarte de leurs voisins qui témoignaient ainsi leur sympathie.

Quant aux notables locaux, la fête était pour eux l'occasion de se montrer et de payer une « tournée ».

Telles étaient nos fêtes villageoises jadis (certaines survivent) avant « Les Coquelicots ».

Robert HAULOTTE,

Président du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.

Pour en savoir plus, lire :

- A. TIMAN, « *Chaumont-Gistoux, terre franche en Roman Pays de Brabant* », Ed ; Ministère de la Culture française, 1976, p. 63
- Ch. VANCRAENENBROECK, « *La vie d'un village, Dion-le-Val* », Ed. La Vieille Grange, 1987, p.169
- J.TARLIER & A. WAUTERS, « *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Wavre, Bruxelles, 1864. Le Patrimoine en fête* », Ed. Centre culturel du Brabant wallon, Court-Saint-Etienne, 1998

Pour être tenus au courant de la vie du Cercle d'Histoire, de ses activités, et recevoir notre Bulletin trimestriel, rejoignez-nous en versant 15€ (cotisation annuelle familiale) au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.

Les Chorwétis, chorale de Corroy-le-Grand

« **VEenez CHANter AVEC NOUS, les lundis de 20h 15 à 21h 45** »

Maison Paroissiale, jardin de la Cure, Rue de l'Eglise à Corroy-le-Grand.

Eh oui, vous ne rêvez pas. C'est possible! Les Chorwétis vous proposent de chanter à plusieurs voix en 1h30.

Il n'y a aucun pré-requis, vous ne devez pas connaître le solfège mais juste avoir envie de partager le plaisir de chanter ensemble. Si vous êtes un homme... vous serez

plus que bienvenu car nous manquons de voix masculines. Si vous êtes une dame, bien entendu, aussi, surtout si vous êtes soprano.

Nous chanterons à Noël dans l'église de Corroy-le-Grand et l'an prochain, en été, une surprise vous attend... Nous apprendrons des chansons à boire!

La bonne humeur vous attend! N'hésitez pas à vous informer si vous le désirez auprès de la secrétaire : Marie-Claire Peeters (tél. 010/22.70.93).

Nous espérons vous voir (et vous entendre) nombreux.



► DÉCOUVERTE AU FIL DE NOS PROMENADES ...

La place communale de Dion-le-Val : un lieu chargé d'histoire

Ce point de départ permet de raconter une grande partie de l'histoire du village.

Vous êtes sur la place de Dion-le-Val, le seul village de la commune qui dispose d'une place au centre du village, propice à l'organisation d'activités (beaucoup d'anciens se souviennent du ponton qui y était installé pour le bal lors de la traditionnelle fête du village). Regardez autour de vous : vous verrez le presbytère avec ses dépendances, les bâtiments de la vieille ferme, le château et son parc boisé à l'arrière. Tous ces bâtiments sont anciens mais ce n'est qu'avec la construction de l'église en 1838 que la place prend son aspect actuel. L'ensemble est classé depuis 1959.

Cette place a connu deux événements particuliers que nous voudrions rappeler ici.



Les fêtes du Centenaire de l'indépendance de la Belgique

La célébration s'est déroulée le dimanche 24 août 1930. Au programme de la journée : concours de façades garnies et de jardins fleuris, grand-messe solennelle et cortège historique et folklorique. On y a également planté un **chêne** toujours présent sur la place. Pour la petite histoire, le jury de spécialistes chargé de juger les réalisations était formé par les jardiniers diplômés des châteaux du Haut-Cortil (Olivier Piette), de Bonlez (comte du Monceau) et du Bercuit (comte d'Ursel).



L'inauguration de la stèle commémorative du marquis Albert de Dion

L'événement s'est déroulé le dimanche 5 septembre 2004. De grands chapiteaux avaient été dressés pour accueillir des centaines de descendants des familles de Dion qui participaient à un lunch familial. De nombreuses automobiles d'époque ont participé à une randonnée automobile à travers la commune.

La stèle intègre une œuvre du sculpteur Siob représentant la «Populaire», modèle célèbre des Dion-Bouton.



Maintenant, nous vous proposons une **courte promenade** qui passe devant « Tchoupy », le glacier bien connu de l'endroit (on y vient parfois de loin). Les familles s'y rendent volontiers, la glace est bonne, l'accueil est vraiment chaleureux et on y rencontre toujours quelqu'un qu'on connaît. C'est une version plus familiale du « café du village ».

Montez la rue du Sartau et prenez le premier large chemin à droite puis le sentier boisé (panneau sentier Delforge) à gauche qui longe une maison (pépiements d'oiseaux garantis). Au bout de ce sentier, vous prenez à droite la suite du sentier Delforge qui devient une petite rue et débouche sur le boulevard du Centenaire. Là, vous tournez à droite et ensuite à gauche dans la rue de l'Ecole. Après avoir dégusté votre glace, vous continuez dans la rue de l'Ecole pour retrouver la place de Dion-le-Val que vous ne regarderez plus d'un œil indifférent ...

C'est ici que se termine notre rubrique « découverte au fil de nos promenades ». Nous espérons que vous y avez découvert quelques endroits que vous ne connaissiez pas.

Jean-Claude KUBORN et Monique MILGROM,
Pour le Groupe Sentiers

infos@groupe-sentiers.be / www.groupe-sentiers.be



Les 50 ans de Woodstock ça se fête! Et pas n'importe où! Au Foestival, le festival de rock le plus Flower Power du BW. Avec cette année une palette d'artistes hors normes dont Break Free – tribute de Queen, Pavel – finaliste de The Voice et Gazigann, originaires de Chaumont Gistoux! Marc Ysaye et le célèbre guitariste Jacques Stotzem nous raconteront Woodstock en paroles et en musique.

Nouveau : un espace dédié à la Croix-Rouge vous accueillera pour un don de sang.

Place à la fête, à la musique et à l'amitié.

25 € adultes / 18 € en prévente / gratuit enfants -12 ans

Foestival

de Longueville
27 juillet 2019 dès 15h

BREAK FREE
QUEEN
TRIBUTE SHOW

PAVEL
Finaliste "THE VOICE", avec son groupe
AEROSNOP

FRANCLIN
avec **François GARNY**
et **Little COLLIN**

RUSTY FORKS
Rock Legend Cover Band

SUPERSTITION

GAZIGANN

Marc Ysaye
Jacques Stotzem
évoquent
Woodstock
50ans

18€
en prévente
25€ sur place
Gratuit pour les enfants
de -12 ans

Le Brabant wallon

Avec le soutien
de la Commune de
Chaumont-Gistoux

CLASSIC 21

www.foestival.be

Notre agenda

Nous avons le plaisir de vous annoncer nos **prochaines activités, ouvertes à tous**.

Dans le cadre de la 3^e édition de «Parcs et Jardins de Wallonie», nous vous invitons **les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin de 14h à 16h** à observer la vie et les plantes aquatiques de la mare située entre la roseraie et l'école de Gistoux. Natagora et Léopold Dethier, spécialiste des mares certifié par les CNB (Les Cercles de Naturalistes de Belgique), seront présents pour vous donner les meilleures recommandations sur le sujet.

Nos traditionnelles portes ouvertes auront lieu lors de la Fête des Coquelicots, le dimanche 9 juin. Nous vous accueillerons dès 14h au chalet de la roseraie avec un stand boissons et collations (*Ceci nous permet de récolter quelques fonds pour la préservation de l'endroit, car le collectif est constitué uniquement de volontaires*). Des visites guidées seront organisées à 14h30 et à 16h au cœur de la roseraie, ainsi qu'une conférence sur le «Réseau Nature» à 17h dans la salle des mariages (<https://reseauunature.natagora.be>).

Nous avons besoin de vous

Nous lançons un **appel aux détenteurs de rosiers créés par Ivan Louette**.

Le créateur de notre roseraie, Ivan Louette, a créé une petite vingtaine de rosiers originaux, souvent obtenus par le biais de semis spontanés, à partir de cynorrhodons récoltés localement.

Il leur donnait des noms en liaison avec la géographie et l'histoire de notre commune, avec des personnalités du monde de la rose qu'il appréciait, ou avec sa propre famille. Ces noms sont aujourd'hui répertoriés dans les index mondiaux des roses.

La roseraie héberge encore certaines de ces créations, comme «Fontaine des Loups» et «Petite de Terre Franche», «Louis Mon Ami» (en hommage au grand rosieriste belge Louis Lens), «Mon Amie Claire» (en hommage à la rosieriste canadienne Claire Laberge), et «Paula Vapelle» (du nom de sa maman). Nous avons aussi retrouvé récemment, chez Lens roses, «Belle de Terre Franche», «Musquée sans souci», «Narcisso» et «Rosa Palustris double».

En revanche, la trace d'autres roses a été perdue. Il nous manque ainsi : «Jinge Lim», une rose qui n'a fleuri qu'à Chaumont-Gistoux (!), «Coriandre», «Prostration», «Jan Balis», «Mon amie Christiane», «Muscadelle», «Ma Basanée», «Comme c'est bizarre», et un hybride sans nom de rosa roxburghii.

Nous aimerions vraiment retrouver ces roses pour les intégrer dans une parcelle qui vient d'être dégagée pour être replantée. Nous lançons donc un appel à tous à l'occasion de nos prochaines portes ouvertes : si certains d'entre vous possèdent ces rosiers égarés ou même des rosiers non identifiés attribués à Ivan Louette, merci de prendre contact avec nous pour examiner la possibilité de faire des boutures au cours de cet été. Contact : yvan.capouet@gmail.com

Participez à nos chantiers

Nos prochains chantiers participatifs auront lieu les samedis 22 juin, 27 juillet et 24 août.

Venez nous rejoindre **entre 14h et 17h** au 2, rue Colleau à Gistoux (à côté du parking de la maison communale). Aucune compétence particulière n'est requise, les outils sont fournis, une heure suffit déjà, et un goûter vous attend en fin de chantier!

N'hésitez pas à vous abonner aussi à notre page Facebook pour être au courant de notre actualité et notamment des chantiers «extra» en semaine. Partagez-la pour nous aider à étoffer la participation citoyenne!

 RoseraieChaumontGistoux

Terminons par un grand **merci au Service Environnement** pour les aménagements aux abords du parking communal et à l'entrée de la Roseraie, ainsi mise en valeur.

Pour le Collectif Citoyen : colettewoestyn@hotmail.com



La migration des batraciens



La **migration** des **crapauds communs**, des **grenouilles rousses** et des **tritons** vers les points d'eau est terminée.

A présent, crapauds et grenouilles rousses retournent, à leur rythme, dans les bois où ils passeront l'année.

Les tritons, eux, restent plus longtemps près des mares car les femelles pondent leurs œufs un à un et les emballent dans la végétation aquatique.

Nous vous remercions de tout cœur pour les marques d'intérêt que vous avez manifestées et/ou pour votre participation active pendant la période de migration !

Cela nous encourage à continuer l'action au printemps 2020 ...

Quels ont été les faits marquants cette année ?

- ▶ Tout d'abord, le nombre croissant de bénévoles (25 nouveaux inscrits), la participation régulière de voisin(e)s de l'avenue du Ronvau et celle de familles. Les enfants se sont montrés motivés malgré les 3 kilomètres parcourus chaque soir ou le faible nombre de batraciens certaines soirées... Nous avons eu beaucoup de plaisir à partager nos connaissances des batraciens avec tous les participants et en particulier avec les enfants !
Bravo à vous tous et merci encore !
- ▶ Grâce à cette équipe renforcée, nous avons maintenu nos observations et notre action du 22 février au 12 avril, soit **50 jours** (contre 39 l'an dernier).
- ▶ L'infrastructure pour la sécurité des bénévoles a été améliorée : 2 barrières nadar munies de lampes clignotantes ont été placées durant la période de migration. Nous devons sûrement encore y travailler l'an prochain... Mais nous remercions vivement les équipes du Service Environnement et du Service Technique pour leur soutien.
- ▶ Des volontaires motivés ont encadré et suivi 2 autres sites de migration : à Vieusart, sur la rue qui monte vers La Place et à Bonlez sur le Chemin du Fort des Voiles.



Quels sont les résultats de la migration côté Ronvau ?

Nous avons fait traverser l'avenue du Ronvau à **1.579 crapauds communs** (2.184 l'an dernier), à **56 grenouilles rousses** (100 l'an dernier) et **44 tritons** (113 l'an dernier). Nous avons compté 343 batraciens et 11 tritons écrasés (467 batraciens et 55 tritons écrasés l'an dernier).

Le nombre moindre de batraciens comptés pendant nos périodes de présence (ils continuent à migrer toute la nuit pourvu que les températures ne chutent pas) n'est pas un cas isolé. D'autres sites de migration en Wallonie ont fait le même constat.

Le climat y est peut-être pour quelque chose : nous avons connu peu de soirées douces et pluvieuses, mais un temps principalement sec et venteux.



Aujourd'hui, les grenouilles que vous entendez coasser dans les étangs sont des grenouilles vertes qui, munies de leurs sacs vocaux, réussissent à faire un tintamarre assourdissant. Elles sont actives de jour comme de nuit ! Il faudra patienter car cela peut durer jusqu'en juillet : elles se reproduisent en mai et juin... Les grenouilles vertes ne migrent pas : elles restent toute l'année à proximité de leur point d'eau.

Béatrice VERSCHAEREN,
Pour l'équipe de base

La nature parmi nous : le castor vit à Chaumont-Gistoux



Durant les vacances de Carnaval, lors d'une journée de stage au Moulin des Arts* sur le thème du castor, nous voilà en route à la rencontre d'Eric Chiliade, l'agent DNF, qui nous attend aux portes de la Réserve Naturelle du Ry du Pré Delcourt située le long de l'avenue du Ronvau.

Nous, ce sont les enfants en stage au Moulin, accompagnés de 3 guides nature. L'un d'eux, avec son fils, réalise de courtes vidéos naturalistes consultables sur Facebook**. Les 2 autres guides animent des journées nature pour

les enfants fréquentant l'école primaire : Patricia à Chastre et Colette à Gistoux*.

L'agent DNF (Département de la Nature et des Forêts du SPW) est le responsable de nos réserves naturelles et de nos bois publics. Outre la gestion sylvicole, il assure une fonction d'éducation à l'environnement mais aussi celle d'agent faisant respecter les lois en forêt wallonne. Comme il le résume lui-même aux enfants « Je suis le policier des forêts ». Eric connaît la réserve naturelle comme sa poche et y observe la présence du castor (*Castor fiber*) depuis 2012. Actuellement, une famille d'individus y vit. Comme ces animaux s'activent plutôt la nuit (ils craignent l'homme qui les a longtemps chassés), c'est à la recherche des indices de leur présence que nous partons. On observe des barrages – dont un impressionnant de 2 mètres de haut – une hutte, des coulées et des canaux, des arbres marqués, des copeaux, des branches taillées en crayon, des baguettes épluchées, ...

► Un comportement familial et extrêmement territorial

Les castors ont un comportement très territorial, ce qui régule naturellement leur population, car ils défendent leur territoire parfois jusqu'à la mort. Celui-ci peut couvrir jusqu'à deux kilomètres de rives boisées. Le territoire est occupé par un célibataire, ou par un couple et ses petits. Les jeunes restent en famille jusqu'à l'approche de leur deuxième anniversaire (maturité sexuelle). Les parents leur font alors comprendre qu'il est temps de partir en quête de leur propre territoire et de fonder une famille. La femelle donne naissance chaque printemps à une portée de deux à quatre petits. La famille compte donc en moyenne sept ou à huit individus : les parents et deux générations de jeunes.

► Un rongeur utile et protégé

Ce qui rend le castor si fascinant, c'est la manière dont il adapte et gère son environnement naturel en fonction de ses

besoins. Tout comme nous, le castor aménage et transforme son habitat : pour obtenir le niveau d'eau nécessaire à la protection de son gîte et à ses déplacements, il construit des barrages. Pour favoriser par exemple la pousse des saules et des herbacées dont il raffole, il abat des arbres. Il est végétarien à 100%.

Inoffensif, placide, il s'attire la curiosité et la sympathie de la majorité d'entre nous, et nombreux sont ceux qui font de sa présence un prétexte de promenade.

Et puis, il se rend utile de plusieurs manières, en renaturalisant rapidement et gratuitement nos cours d'eau ainsi qu'en contribuant à leur régulation et à leur épuration. Ce faisant, il permet le retour de toute une biodiversité et est un vrai défenseur de la nature.

► Généralement bien apprécié... mais pas toujours !

Sa présence est généralement bien acceptée. Mais le castor contrarie notre habitude de contrôler notre environnement, et cause parfois des soucis : barrages mal placés, arbres écorcés ou abattus, chemins inondés, ... Pour éviter les possibles conflits de voisinage, il faut donc gérer la cohabitation. Natagora a mis en place un « Groupe de Travail Castors » spécialisé dans les techniques de cohabitation pour aider les riverains à gérer la présence des castors. Il peut être contacté par courriel à l'adresse : castors@natagora.be.

► Les principaux chiffres de l'inventaire réalisé par Natagora

Un premier inventaire réalisé il y a trois ans renseigne une bonne quarantaine de sites occupés par près de 200 castors en Brabant wallon. C'est une bonne nouvelle. Malheureusement, la moitié de ces sites a connu des interventions humaines, essentiellement des destructions de barrages. Dans certains cas, ces interventions étaient justifiées et ont été faites dans les règles prévues par la loi, une dérogation à la stricte protection de l'espèce ayant été accordée par le DNF. En revanche, la moitié des destructions de barrages ont été réalisées sans autorisation, malgré les efforts du DNF pour faire respecter les réglementations.

Et plusieurs cas de castors massacrés à coups de bâton, de bêche ou de batte ont été recensés ...

A Chaumont-Gistoux, il y aurait quatre familles de castors qui coulent, nous l'espérons, des jours heureux parmi nous.

* <https://moulinidesarts.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/gistoux/>

** [fb pg/dansnosbois/videos/](https://www.facebook.com/pg/dansnosbois/videos/)

Article écrit avec l'aimable participation de Frédéric Raes, responsable du GT Castors Natagora.

Plus d'infos :
colettewoestyn@hotmail.com



Des policiers des quatre coins du monde, bientôt réunis à Chaumont-Gistoux !

Chaumont-Gistoux envisage d'accueillir, sur son territoire, les polices et les services de renseignement du monde entier. Un seul hic... Où les héberger ?

Dans un premier temps, il est impératif de les accueillir dans un local sec. Peu de matériel sera nécessaire, juste quelques rames de papier, de l'encre d'imprimante, un ordinateur qui tourne rond et des cartons à bananes. Pourquoi des cartons à bananes ? Parce que ce sont des cartons solides, ni trop petits ni trop grands, facilement transportables et empilables. Vous ne voyez toujours pas. Enfin ! Quoi de plus pratique pour stocker, trier, ranger des romans policiers ? Ah, là vous avez compris, il s'agit de romans policiers. Non mais, vous pensiez quoi ?

Pour être clair et tout vous dire, notre commune se penche sur un projet de Conservatoire du Polar. L'idée est de récolter, tous azimuts, des romans policiers pour monter une **bibliothèque** consacrée exclusivement au genre littéraire et cinématographique le plus populaire depuis environ deux siècles. Pratiquement tout le monde a lu des polars et rares sont les maisons où ne traînent, sur une étagère, quelques bons polars. Les auteurs et leurs héros sont des célébrités internationales, les tirages sont souvent impressionnants et cependant, peu de librairies et de bibliothèques leur sont exclusivement dédiées.

Les ambitions sont donc de collecter des romans policiers de tous auteurs, de toutes les époques voire même dans leur langue d'origine. Les DVD, les Blue-Ray, les K7, les affiches et autres objets se rapportant directement aux mondes du crime et de l'espionnage seront archivés et mis à la portée des amateurs et des chercheurs.

L'idéal serait de trouver assez vite un lieu pour entreposer nos bouquins, spacieux comme une église, sec comme un été 2018, sûr comme la cassette d'Harpagon. Il vous est loisible de déjà préparer des cartons avec tous les polars que vous ne voulez pas conserver chez vous, mais **ne nous les apportez pas encore**. L'Amalgame vous avertira dès que le Conservatoire du Polar aura trouvé ce lieu de stockage à la dimension de ses ambitions.

Notre espoir est que, très bientôt, tous les habitants de l'entité de Chaumont-Gistoux aient accès à un choix de plus en plus large. Vous y trouverez le titre que vous avez toujours voulu lire et que vous n'avez jamais dégotté, un autre introuvable parce que jamais re-publié, ou ce texte jamais traduit... Ce sera une bibliothèque de prêt pour tous les Chaumont-Gistociens.ne.s et une bibliothèque de consultation pour les lecteurs, les chercheurs, les curieux hors périmètre. A terme, l'objectif serait de devenir l'épicentre de l'hémoglobine virtuelle, des instruments contondants de papier et du frisson garanti.

Très vite, peut-être, pourrions-nous organiser des conférences, des séances de signature, des visions de films, des foires d'échange, des expositions... Ce n'est pas un crime que de rêver.

Pour se déployer, s'organiser, fonctionner, il faudra une tripotée de bonnes volontés. Lors de la *Fête des Coquelicots* du 9 juin prochain, une table d'accueil sera installée dans la cour de notre Maison communale. Vous pourrez y discuter avec les primo-fans du projet et remplir une fiche proposant votre aide pour installer, ranger, organiser ce *Conservatoire du Polar* unique en Belgique et probablement partout ailleurs.

Guy A. DELHAYE,
Initiateur du projet

Pour entrer en contact : Conservatoire du Polar, 54 rue des Bruyères - 1325 Chaumont-Gistoux, soit guy@delhaye.biz.

ASBL « Le Train » à Chaumont-Gistoux



Le TRAIN est une a.s.b.l. à but social et est devenu un rendez-vous incontournable de notre belle entité.

Longtemps perçu comme réservé aux plus défavorisés, l'achat de vêtements, de vaisselle, de jeux, de livres, de linge de maison, etc. de seconde main connaît un succès croissant aujourd'hui et se diffuse dans toutes les catégories sociales.

Nous assistons enfin à une évolution des mentalités, lente, certes, mais réelle : il est de moins en moins souvent considéré comme « dévalorisant » d'acheter du « vieux », bien au contraire.

Nous fonctionnons avec vos dons, apportez-nous vos trésors (vêtements, vaisselle, linge de maison, belle brocante, jeux, puzzles, tissus, laines, etc.) et vous ferez plaisir à d'autres. Vous pourrez aussi dénicher plein de choses à prix extrême-

ment démocratique et gâter vos proches, vos amis ou tout simplement vous faire plaisir. Tout le monde est le bienvenu.

Tous ces gestes nous permettent de récolter de l'argent au profit de l'association EL AMANECER (<http://www.elamanecer.be/>) une a.s.b.l. de droit belge, créée en 1984. Il s'agit d'une association apolitique et non confessionnelle, dont les membres sont tous bénévoles.

L'association a pour objectif de soutenir l'action d'organismes locaux travaillant pour les groupes les plus défavorisés en Amérique latine.

Où nous trouver ?

Au sein du Pôle social, rue Zaine 9 (grand parking en face du local, à l'arrière du bâtiment du CPAS)

Horaires d'ouverture :

- ▶ mercredi de 13h30 à 16h30
- ▶ vendredi de 13h30 à 16h30
- ▶ samedi de 10h à 12h
- ▶ **Contact :** Anne DETOLLENAERE - 0495/92.20.80

Stages de foot

Comme chaque année, le FC Ronvau organise son stage de football pendant les vacances d'été.



Où ? Au centre sportif A. Docquier, avenue du Ronvau, 8 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Pour qui ? Filles et garçons de 6 à 12 ans

Quand ?

- ▶ Du 05 août au 09 août 2019 de 9h à 16h
- ▶ Du 12 août au 16 août 2019 de 9h à 16h

Une garderie est assurée (gratuitement) de 8h à 9h et de 16h à 17h (inscription requise)

Prix : 65€ par enfant (55€ pour le 2^e enfant de la même famille)

(comprend 1 collation & 1 boisson, l'assurance, l'ensemble des activités, l'encadrement par des animateurs brevetés)

Attention : les réservations et paiements devront être effectués **pour le 15 juillet 2019** au plus tard.

Numéro de compte Belfius : BE02 0689 0311 0140.

Inscriptions et renseignements :

Guillaume

- ▶ Tél. : 0478/47.98.30
- ▶ Par email : footchaumont@gmail.com



Stages de sports raquettes



Tennis, padel, tennis de table & badminton : 115€/enfant

Au centre sportif A. Docquier, tout près de chez vous!

- ▶ Petits groupes, par niveau et par âge
- ▶ Professeurs compétents et expérimentés
- ▶ Prix compétitifs
- ▶ Pour enfants à partir de 5 ans

Ronvau Raquettes Club Asbl

www.kgtennis.be – 0478/63.48.50



Wa-jutsu pour enfants (>5a) — ados — dames — hommes — seniors

La méthode Wa-jutsu est une méthode traditionnelle non-compétitive de JU-JUTSU. Entraîner le corps et cultiver l'esprit à travers une pratique régulière afin de comprendre, de maîtriser les principes «ju» (maximum d'efficacité de l'utilisation de l'esprit et du corps) et vivre le principe fondamental «wa» (accord et paix) qui reste le principal objectif.

Un des axes de progrès pour cette saison reste le **jeu** et le développement pour diffuser une méthode à la lisière du self-défense, de l'élévation ou de la perfection de l'esprit et du corps transformant un «homme guerrier» en un «homme sage».

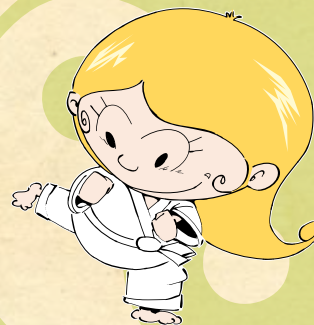
Dojo : salle de gym de l'école de Gistoux, rue Zaine 1

Cours Enfants le mercredi de 18h à 19h (Nouveau), Ados de 19h à 20h, et adultes, seniors (Nouveau) de 20h à 21h30

Cours dames (Free) le 2^e mercredi du mois de 19h à 20h

Plus d'infos : www.wajutsuchaumontgistoux.be

MERCREDI
DE 18 À 19H
COURS ENFANTS
5 ANS ET +



WA-JUTSU
JUJUTSU POUR TOUS, SANS COMPÉTITION
TECHNIQUES DE SANTÉ ET ART DE VIVRE - 77

DE 19 À 20H
COURS ADO5



DE 20 À 21H30
COURS ADULTES

0477 68 48 44
WAJUTSU CHAUMONT GISTOUX.BE
ECOLE DE GISTOUX

ILLUSTRATION ET MISE EN PAGE: ©SEB TIBBAR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Brocante du Bonly à Dion-Valmont

Le Comité du Bonly vous invite à sa **brocante** annuelle le **dimanche 21 juillet 2019 dès 7h**.

Venez chiner en toute sécurité dans les rues interdites à la circulation (excepté services de secours et soins à domicile).

- ▶ Parking de proximité
- ▶ Espace réservé aux personnes à mobilité réduite à l'entrée de la brocante
- ▶ Chapiteau Avenue des Grands Prés – Hamburgers – Produits artisanaux de bouche – Sanitaires
- ▶ Emplacement : 10€ (5m sur 2 m) – Plus de 300 emplacements disponibles
- ▶ Vente interdite de nourriture et de boissons, réservée exclusivement au Comité

Réservation : 0479/23.78.59

Les organisateurs : Vincent SMETS, Président
Yves PIERRE, Trésorier
Laetitia DE VIS, Secrétaire

Avec le soutien de la Commune de Chaumont-Gistoux, de la Zone de Police et de l'I.P.B.W.



ASBL Liberté et Solidarité – Quoi de neuf?



Depuis notre dernière parution en novembre dernier, que sommes-nous devenus ?

En fin d'année, notre soirée spaghetti a une nouvelle fois accueilli un public nombreux, enthousiaste et chaleureux et en janvier, la désormais traditionnelle réception de Nouvel An a rassemblé tous les membres de l'ASBL pour les non moins attendus vœux du président et le bilan de l'année écoulée.

2018! Une nouvelle fois un grand cru. Nous avons répondu présent aux nombreuses demandes.

552 courses ont été réalisées et 64 personnes (dont de nouveaux bénéficiaires) ont fait appel à nos services. A bord de notre vaillante « Titine », nous avons parcouru plus de 18.000 km.

Et pour conduire tout ce petit monde, une valeureuse équipe de conductrices et de chauffeurs, rejointe par deux « petits » nouveaux qui ont vite trouvé leurs marques au sein de l'équipe.

Sans oublier notre équipe informatique qui réalise des prouesses techniques.

Merci à tous ces bénévoles, conductrices, chauffeurs, dispatcheuse, informaticiens et au comité.

Plus que jamais, notre ASBL prouve son utilité en venant en aide à toutes ces personnes qui font appel à nous.

TAXI et Informatique SENIORS sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h au
☎ 0479/690.980.

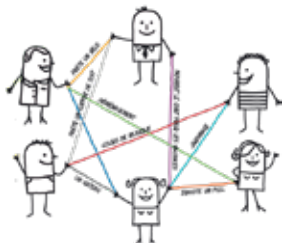
Toutes les prestations de ces deux services sont **GRATUITES** et réservées aux habitants de Chaumont-Gistoux (transports dans un cadre médical dans un rayon de 20 km. En matière d'informatique, du conseil, pas de réparation).

Baudouin MICLOTTE, Président

▶ Le SEL de Chaumont-Gistoux

(Système d'Échange Local de services entre particuliers)

Un SEL est un système d'échange de services entre les membres d'un groupe. Chaque membre du SEL propose et demande des services selon ses envies, compétences et besoins. L'unité de mesure des échanges est le temps (1 heure de piano = 1 heure de pâtisserie). A Chaumont-Gistoux, notre unité de mesure est appelée « Flheure ». Notre SEL compte actuellement plus de 110 familles et membres actives et actifs. Le système met en relation des centaines d'offres et demandes de services entre particuliers tous les mois et propose également toute une série d'activités collectives, certaines régulières (tables de conversations, cafés littéraires) et d'autres occasionnelles (ateliers de fabrication de pain, de produits de nettoyage écologiques, etc.).



▶ Depuis le début de cette année, les membres sont conviés à des soupers-soirées tous les 3^e mercredis du mois au restaurant la Tanière.

▶ Pour en savoir plus ou nous rejoindre ?

- Vous pouvez consulter notre site : <https://www.selchaumontgistoux.be>
- Nous envoyer un mail à : sel.chaumontgistoux@gmail.com
- Venir nous voir aux permanences tous les 1^{ers} mardis du mois de 18 à 19h à l'Espace Public Numérique, rue Colleau, 5 à Chaumont-Gistoux.

► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent à l'Ancienne Ecole de Gistoux, chaussée de Huy, 204 (Entrée par l'arrière du bâtiment)

Attention : à partir de septembre 2019, dans la salle du CPAS, rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)

de 14h à 18h, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

CROIX-ROUGE

- **10/07/2019 18h – 20h30** : Salle du CPAS – Rue Zaine 9 à Gistoux
- **12/08/2019 16h30 – 20h** : Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président – Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang – Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical – Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement** : mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 17 juillet 2019

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois d'**août 2019**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : **webmaster@chaumont-gistoux.be**.
- Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 17 juillet 2019 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.